



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 16 septembre 2013

**Développement durable :
Aéroports de Paris innove avec un système de désherbage "raisonné"
des voies aéronautiques de Paris-Orly**

Aéroports de Paris utilise un système de reconnaissance des mauvaises herbes par infrarouges pour un traitement phytosanitaire ciblé des voies de circulation des avions. Ce système permet d'économiser jusqu'à 98% de produits phyto sanitaires.

Monté sur un tracteur, l'équipement consiste dans une rampe de 5 mètres de large équipée de 15 têtes de détection infrarouge. Les 15 capteurs reconnaissent les plantes dans la seconde et permettent un traitement "chirurgical" des mauvaises herbes par des produits phyto sanitaires. Seules les herbes sont traitées et non la surface minérale qui les entoure.

" Nous nous employons à Paris-Orly, et dans l'ensemble du groupe Aéroports de Paris, à améliorer la maîtrise de nos impacts environnementaux. Mis au point par un chef d'atelier d'Aéroports de Paris, ce système nous donne entière satisfaction. Il nous permet d'utiliser moins de produits phytosanitaires avec à la fois un gain écologique et économique" précise Franck Mereyde, directeur de l'aéroport Paris-Orly.



L'aéroport Paris-Orly c'est 220 hectares de voiries aéronautiques, dont 150 hectares doivent être régulièrement débarrassés de leurs mauvaises herbes.

Permettant un traitement de jour comme de nuit, ce système est couplé à un guidage par GPS relié à un ordinateur qui garde en mémoire, au mètre près, les lieux où le traitement a déjà été réalisé.

Ce système entre dans le cadre du plan "**Ecophyto 2018**" signé par Aéroports de Paris avec les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture. Ce plan pose le cadre de l'usage professionnel des pesticides en zones non agricoles : "*Réduire et améliorer l'utilisation des phytos*".

Une plate-forme de traitement des déchets verts à Paris-Orly

Réalisée en 2008, cette plate-forme de traitement de 6000m² permet de stocker sur l'aéroport les résidus de taille récoltés sur les 600 ha d'espaces verts de Paris-Orly. Traités sur place, ces résidus serviront ensuite de compost pour les plates-bandes de l'aéroport. Pour Aéroports de Paris l'intérêt est double puisque cet équipement réduit l'utilisation d'engrais artificiels et évite de faire appel à une entreprise pour récupérer et détruire ces déchets naturels.



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

presse.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - Relations Investisseurs : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.
www.aeroportsdeparis.fr

Communiqué de presse

